

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 15 OCTOBRE 2018**

Présents : Mmes BELLE, BÉNISTAND, BÉRALDIN, BONNET, CARVALHO PEREIRA MARQUES, FOUDEZ et VILLARD ; Mrs BELLE, CHEVALIER, FAURE

Absent ayant donné procuration : Mme CHARRAS à Mme BONNET et Mr RÉBERT à Mme VILLARD

Absents excusés : Mmes CHARRAS, FILET-COCHE et Mrs BRABANT, RÉBERT

Absents : M. WODARCZAK

Secrétaire de séance : Mme Christine CARVALHO PEREIRA MARQUES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2018 :

Approuvé à l'unanimité

FRAIS DE SCOLARITÉ COMMUNE DE SAINTE EULALIE

Les communes du Royans et du Vercors ont approuvé le principe d'une participation financière pour les enfants scolarisés dans une autre commune. Le montant de cette participation s'élève à 1 000 € pour les enfants de maternelle. Sont pris en compte également les frais de cantine et de garderie restant à la charge de la commune déduction faite de la participation des familles.

Pour la commune de Ste Eulalie 15 enfants sont concernés en maternelle, soit 15 000 € de frais de scolarité. Et 12 de ces élèves ont été accueillis à la cantine, soit 7 287 € et à la garderie soit 1 918,76 € restant à la charge de la commune de Saint Laurent.

Un titre du total soit 24 205,76 € va être adressé à la commune de Sainte Eulalie.

Approuvé à l'unanimité

CONVENTION AVEC LE SDED

Le SDED propose d'accompagner financièrement sur une période de 3 années les communes qui font des travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux. Le soutien est de l'ordre de 50 % pour des dépenses < ou = à 20 000 € HT et de 20 % supplémentaires pour celles comprises entre 20 000 € et 50 000 € H.T.

En contrepartie, le SDED sollicite une adhésion de 0,20 € par an et par habitant ce qui représenterait un peu moins de 300 € pour la commune de Saint Laurent.

La participation ne concerne que le bâti pour l'éclairage public le SDED propose d'autres formes d'accompagnement.

Il est proposé d'adhérer pour pouvoir bénéficier de ce dispositif car plusieurs pistes sont envisagées : menuiseries de la mairie, de l'appartement du Cholet, les portes en maternelle...

Les projets seront définis dans un autre temps.

Approuvé à l'unanimité

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU PERSONNEL DU 15/10/2018

Le 15 octobre 2018 s'est également tenue la commission du personnel durant laquelle plusieurs points ont été abordés :

- les autorisations exceptionnelles d'absences

La dernière délibération sur les autorisations exceptionnelles d'absences datant de 2012, il était nécessaire de revoir et faire valider plus précisément les critères afin de pouvoir avoir une base fixée pour tous les agents. Sur ce point-là le conseil a souhaité que soient mises à l'appréciation du Maire l'évaluation de maladie grave ainsi que la prise en compte de l'éloignement lors du décès d'un proche et l'attribution de 2 jours ouvrés pour le décès d'un proche (père, mère, frère, sœur, enfant).

- la nomination de Madame Guillemette BOUILHOL sur le poste d'adjoint administratif proposé à la stagiairisation pour l'APC et les ménages mairie et école maternelle.

- la discussion d'une remise à plat de l'attribution du CIA afin d'être conforme avec les textes de loi en vigueur.

- l'attribution de primes exceptionnelles dont le montant sera fixé lors d'une prochaine commission pour quelques agents ne bénéficiant pas du CIA et d'autres agents eu égard les missions menées en sus de leur fiche de poste tout au long de l'année.

Il est proposé de valider le compte-rendu.

Approuvé à l'unanimité

INTERVENTION D'UN ARCHIVISTE STAGIAIRE

Le nouveau règlement général de la protection des données nous contraint à envisager un classement profond (papier et numérique) de nos archives communales. Pour cela, l'idée est de faire intervenir un archiviste étudiant encadré par l'archiviste professionnel du CDG26 qui intervient déjà au sein de la mairie. Il pourrait être proposé au stagiaire le gîte gratuitement et une gratification encadrée par les textes de loi serait à prévoir pour un stage d'une durée de 4 mois de mars à juin.

Il est demandé d'acter le principe de faire appel à un étudiant et de lancer les démarches afin de trouver un stagiaire et accroître le nombre de jours d'intervention de l'archiviste du CDG afin de l'encadrer.

Approuvé à l'unanimité

DÉLIBÉRATION GROUPEMENT DE COMMANDE « ASSURANCES »

Suite à de nombreuses sollicitations de communes ou syndicats, la communauté de communes Royans Vercors a proposé de mettre en place un groupement de commande concernant les assurances (dommage aux biens, responsabilité civile, flottes automobiles, protection juridique...).

Il sera également fait appel à un prestataire conseil en assurance afin d'étudier au mieux les marchés et faire de réelles économies.

Il est proposé d'intégrer ce groupement de commande et de nommer coordinateur la CCRV pour mener cette démarche.

Approuvé à l'unanimité

MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA SALLE DES FÊTES

Le 19 mars 2019 aura lieu à Saint Laurent la cérémonie des anciens combattants ainsi qu'un repas. Monsieur Faure le Président de l'association des anciens combattants demande à la commune de bien vouloir mettre à disposition la salle des fêtes à titre gracieux pour cet événement.

Approuvé à l'unanimité

INFORMATIONS

1/ Monsieur le Maire informe qu'il n'a pas fait usage de son droit de préemption sur les différentes ventes qui se sont réalisées soit :

- Vente : Mme LAMBERTON à Mme GOUT Laurene et Michel Anthony
- Vente : Mme VILLARD Ghislaine à Mr DEVAUX Alexis

2/ Concernant le projet ENS, la commune de Bouvante a délibéré dans notre sens et a également sollicité une rencontre avec le Département et l'ensemble des élus concernés.

3/ Les deux logements au-dessus de la Mairie sont loués à compter du 1^{er} novembre 2018. Le locataire du T2 artiste sculpteur sur bois va installer son atelier dans les locaux du monastère en zone artisanale.

4/ L'appartement au-dessus de l'école sera disponible à compter du 1^{er} novembre 2018.

5/ Samedi 20 octobre de 10h à 16h à la Chapelle en Vercors, une rencontre à destination des élus est proposée concernant la nouvelle charte du PNR. Chaque élu qui le souhaite peut s'y rendre pour représenter la commune.

6/ L'État met en place un nouveau registre électoral (Registre Electoral Unique). Il est demandé à chaque commune de constituer une commission, qui prendra ses fonctions au 1^{er} janvier 2019, composée de 3 conseillers de la majorité et de 2 conseillers de l'opposition.

Les conseillers candidats à cette commission sont : Mme BELLE Chantal, Mme VILLARD Sylvie et Mme FOU DRAZ Bernadette pour la majorité et Mme FILET-COCHE Nancy et Mme BENISTAND Maryse pour l'opposition.

Les dates à retenir pour la 1ere rencontre de cette commission : 05 au 08 mai 2019

QUESTIONS DIVERSES

1/ Suite à la banderole visible sur le rond point en sortant de la commune, Mme BERALDIN demande si les terrains des Hautes-Serres sont vendus. Monsieur le Maire précise que lors de leur AG l'association des propriétaires des hautes-serres a voté contre le projet de vente des deux terrains, quant à la banderole elle concerne les terrains mis en vente par BP immobilier au quartier Pont d'Aix.

2/ Mme BERALDIN demande s'il y a eu des avancées concernant le lieu où a été découvert du cannabis car il y a toujours une voiture délaissée et s'y est rajoutée une moto. Monsieur le Maire précise qu'une rencontre est prévue avec la gendarmerie au sujet de la sécurité et le sujet sera abordé.

3/ Mme FOU DRAZ demande pourquoi une boîte aux lettres a été installée chez Bérard ? Le lieu devient un vrai dépotoir...

Monsieur le Maire demande si la question concerne les personnes itinérantes qui se sont installées et rappelle que le terrain est une propriété privée, qu'une famille s'y est installée provisoirement avec une enfant scolarisée à Saint Laurent et qu'un accord a été donné pour poste restante au C.C.A.S jusqu'à fin décembre.

Séance levée à 21h44

TABLEAU DE PRÉSENCE DU 15 OCTOBRE 2018

NOM Prénom Qualité	SIGNATURE
BELLE Claude, Maire	
BONNET Danièle, 1ère Adjointe	
CHEVALIER Christian, 2° Adjoint	
CARVALHO PEREIRA MARQUES Christine, 3° Adjointe	
FOUDRAZ Bernadette, Conseillère	
BELLE Chantal, Conseillère	
VILLARD Sylvie, Conseillère	
FAURE Fernand, Conseiller	
CHARRAS Françoise, Conseillère	EXCUSÉE
REBERT Claude, Conseiller	EXCUSÉ
BERALDIN Laura, Conseillère	
BRABANT Simon, Conseiller	EXCUSÉ
BENISTAND Maryse, Conseillère	
FILET-COCHE Nancy, Conseillère	EXCUSÉE
WODARCZAK Franck, Conseiller	ABSENT